

[Si vous n'arrivez pas à lire correctement ce message, cliquez ici](#)



CONSEIL D'ÉTAT

NUMÉRO 57 - AVRIL 2019

## La lettre de la justice administrative

### À la Une

#### Loi de programmation et de réforme pour la justice : ce qui va changer pour les juridictions administratives

La loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour [la justice](#) publiée le 24 mars 2019 comporte plusieurs dispositions qui concernent la justice administrative. [L'article 34](#) de la loi prévoit le report de la durée de l'expérimentation de la médiation préalable obligatoire dans certains litiges de la fonction publique et litiges sociaux au 31 décembre 2021. [L'article 35](#) élargit les possibilités de recours à des magistrats honoraires aux fonctions juridictionnelles de rapporteur en formation collégiale, de juge unique ou de juge des référés, ou aux fonctions non juridictionnelles d'aide à la décision. Par ailleurs, [l'article 36](#) de la loi crée un statut de juristes assistants qui renforceront, sur le modèle de ce qui a été fait dans les juridictions judiciaires, l'aide à la décision dont bénéficient les magistrats administratifs afin de faire face à la progression constante des contentieux de masse. Enfin, son [article 40](#) vise à accroître l'effectivité des décisions de justice en renforçant les pouvoirs d'injonction du juge. Par ailleurs, les compétences en matière d'exécution au sein de la juridiction administrative sont clarifiées, ainsi que les pouvoirs d'injonction et d'astreinte du Conseil d'État.

[> Pour en savoir plus](#)

[Contentieux](#) | [Avis](#) | [Publications](#) | [Brèves](#) | [International](#) | [Agenda](#) | [Nominations](#)

## Contentieux

+ Conseil d'État



### + Fonction publique

Une maladie contractée par un fonctionnaire, ou son aggravation, doit être regardée comme imputable au service si elle présente un lien direct avec l'exercice des fonctions ou avec des conditions de travail de nature à susciter le développement de la maladie en cause, sauf à ce qu'un fait personnel de l'agent ou toute autre circonstance particulière conduisent à détacher la survenance ou l'aggravation de la maladie du service.

CE, 13 mars 2019, Mme Duret, n° 407795, A.



### + Procédure

Le Conseil d'État précise les conditions dans lesquelles les juridictions administratives sont tenues, à peine d'irrégularité, de fournir aux personnes atteintes de surdité l'assistance nécessaire.

CE, 15 mars 2019, M. Schetrit, n° 414751, A.

### + Documents administratifs

Le Conseil d'État juge que l'ensemble des documents adressés par les partis et groupements politiques à la Commission nationale des comptes de campagnes et des financements politiques (CNCCFP) dans le cadre de sa mission de contrôle des comptes annuels de ces partis et groupements (article 11-7 de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988) constituent des documents administratifs, et précise les conditions de leur communicabilité.

CE, 13 février 2019, Association Front National, n° 420467, A.

### + Cultes

Le Conseil d'État précise les conditions dans lesquelles une commune peut mettre à disposition des locaux lui appartenant à une association culturelle pour l'exercice d'un culte.

CE, 7 mars 2019, Commune de Valbonne, n° 417629, A.

### + Liaison de l'instance

La requête tendant au versement d'une somme d'argent introduite sans avoir au préalable fait naître, contrairement à ce que prévoit l'article R. 421-1 du CJA, une décision préalable de l'administration, peut être régularisée par l'intervention d'une telle décision en cours d'instance.

CE, Section, 27 mars 2019, Consorts Rollet, n° 426472, A.

## + Tribunaux administratifs et cours administratives d'appel



### + Protection des données

Le tribunal administratif de Cergy-Pontoise, saisi par la personnalité qualifiée par la Cnil, annule plusieurs décisions de l'office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication relatives à des mesures de retrait, de blocage et de déréférencement.

TA Cergy, 15 février 2019, M. N., n° 181344, 1801346, 1801348, 1801352



### + Conditions de travail des sapeurs pompiers - Rémunération des heures supplémentaires

Le tribunal administratif de Nancy constate que le seuil de 2 880 heures annuel fixé par le conseil d'administration du SDIS excède le seuil de 2 256 heures annuel, fixé par la [directive 2003/88/CE du 4 novembre 2003](#), qui est imposé aux États membres afin que soient respectés les impératifs de protection de la sécurité et de la santé des travailleurs. Par conséquent, il juge qu'en adoptant cette délibération, le SDIS de Meurthe-et-Moselle a commis une faute de nature à engager sa responsabilité.

[TA Nancy, 19 mars 2019, M. B., n°1701058](#)



### + Aide sociale à l'enfance

Le tribunal administratif de Toulouse annule les décisions mettant fin à l'hébergement hôtelier des mineurs non accompagnés, des femmes enceintes et des mères isolées avec un enfant de moins de trois ans, dans le cadre du dispositif de l'aide sociale à l'enfance, en l'absence d'autres modalités d'hébergement.

[TA Toulouse, 12 mars 2019, Groupe d'information et des soutiens des immigré-e-s et Avocat des jeunes - Toulouse, n° 1602656, 1602856, 1602857.](#)

### + Transport

Suspension de l'arrêté par lequel le préfet de la région Guadeloupe a créé une zone unique de prise en charge des croisiéristes en escale au Grand port maritime de la Guadeloupe, en raison d'un doute sérieux sur la légalité de ce dispositif au regard des dispositions du code des transports qui réservent la pratique de la maraude aux seuls chauffeurs de taxi.

[TA de la Guadeloupe, 4 février 2019, Union nationale des taxis et Union nationale des taxis de Guadeloupe, n° 1900044](#)

### + Environnement

Le tribunal administratif de Rennes juge que l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) n'a pas commis de faute dans l'étude du phénomène de mortalité massive des naissains d'huîtres durant les années 2008 à 2012 et n'est pas responsable des préjudices économiques subis par les ostréiculteurs.

[TA Rennes, 11 mars 2019, SARL Établissements Jegat et autres, n° 1701508, 17015512, 1701514, 1701759, 1702076.](#)

### + Cour nationale du droit d'asile

La Cour confirme le refus de l'OFPRA d'accorder le statut de réfugié à une requérante intersexuée dont la présence en France constituerait une menace grave pour la société.

[CNDA, 12 mars 2019 Mme. B., n°17028590, C+](#)

Contentieux | [Avis](#) | Publications | Brèves | International | Agenda | Nominations

[Avis](#)

### **Avis sur un projet de loi relatif à la modernisation de la distribution de la presse**

Le Gouvernement a décidé de rendre public l'avis rendu par le Conseil d'État sur un projet de loi relatif à la modernisation de la distribution de la presse. [≥](#)

### **Avis sur un projet de loi de transformation de la fonction publique**

Le Gouvernement a décidé de rendre public l'avis rendu par le Conseil d'État sur un projet de loi relatif à la transformation de la fonction publique. [≥](#)

### **Avis sur un projet de loi relatif à la création d'une taxe sur les services numériques et modification de la trajectoire de baisse de l'impôt sur les sociétés**

Le Gouvernement a décidé de rendre public l'avis rendu par le Conseil d'État sur un projet de loi relatif à la création d'une taxe sur les services numériques et modification de la trajectoire de baisse de l'impôt sur les sociétés. [≥](#)

### **Avis sur un projet de loi relatif aux compétences de la collectivité européenne d'Alsace**

Le Gouvernement a décidé de rendre public l'avis rendu par le Conseil d'État sur un projet de loi relatif aux compétences de la collectivité européenne d'Alsace. [≥](#)

### **Avis sur la proposition de loi visant à renforcer l'intégrité des mandats électifs et de la représentation nationale**

L'Assemblée nationale a publié l'avis sur la proposition de loi rendu par le Conseil d'État visant à renforcer l'intégrité des mandats électifs et de la représentation nationale. [≥](#)

### **Avis sur un projet de loi : code mondial antidopage et code du sport**

Le Gouvernement a décidé de rendre public l'avis rendu par le Conseil d'État sur un projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2018-1178 du 19 décembre 2018 relative aux mesures relevant du domaine de la loi nécessaires pour parfaire la transposition en droit interne des principes du code mondial antidopage et modifiant le code du sport. [≥](#)

### **Avis du collège de déontologie de la juridiction administrative**

Le collège de déontologie de la juridiction administrative a rendu un avis le 18 février 2019 sur la possibilité et les conditions d'exercice d'activités annexes des conseillers d'État en service extraordinaire nommés pour exercer des fonctions consultatives, pendant la durée de leur mandat. [≥](#)



### + Télérecours citoyens : Une application pour saisir le juge administratif par internet

Afin de faciliter les échanges entre les citoyens et la justice administrative, le Conseil d'État inaugure aujourd'hui l'application Télérecours citoyens. En quelques clics, celle-ci permet de déposer en ligne une requête ne nécessitant pas d'avocat, auprès d'un tribunal administratif, d'une cour administrative d'appel ou encore au Conseil d'État. [>](#)

[Contentieux](#) | [Avis](#) | [Publications](#) | [Brèves](#) | [International](#) | [Agenda](#) | [Nominations](#)

## Brèves



### + Vers un nouveau droit du travail

Colloque organisé en partenariat par le Conseil d'État et la Cour de cassation, le vendredi 19 avril 2019, de 9h30 à 17h30 au Conseil d'État. L'introduction du colloque a été assurée par Bruno Lasserre, vice-président du Conseil d'État, Bertrand Louvel, premier président de la Cour de cassation et François Molins, procureur général près la Cour de cassation, suivies de trois tables rondes présidées respectivement par : Jean-Denis Combrexelle, président de la section du contentieux du Conseil d'État, Bruno Cathala, président de la chambre sociale de la Cour de cassation et Catherine Courcol-Bouchard, premier avocat général à la Cour de cassation. [>](#)



### + L'État, les collectivités territoriales et le sport

La quatrième conférence du cycle sur le sport organisé par la section du rapport et des études du Conseil d'État a eu lieu le 3 avril 2019. Elle a été animée par Jean-François Debat, conseiller d'État. Sont intervenus Marie-Amélie Le Fur, triple championne paralympique en athlétisme, présidente du Comité paralympique et sportif français, Jean-Paul Omeyer, président de la commission Sports de Régions de France, et Gilles Quénéhervé, directeur des Sports au ministère des sports. [>](#)



### + La recherche en droit public : présentation du guide du Conseil d'État

Conférence organisée le 26 mars à 14h30 par le Comité d'histoire du Conseil d'État et de la juridiction administrative et les Archives nationales.

En étroite collaboration avec les Archives nationales, le Conseil d'État vient de publier le *Guide de recherche dans les archives du Conseil d'État*. Destiné aux chercheurs, universitaires, généalogistes, étudiants mais aussi aux citoyens curieux de leur passé, cet ouvrage inédit fait la part belle à près de deux cents ans d'histoire du Conseil d'État, de la création de l'institution moderne, en 1799, à la fin de la vice-présidence de Marceau Long en 1995. [>](#)



### + Portraits de femmes du Conseil d'État - Journée du 8 mars

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, cinq portraits de femmes qui ont marqué l'histoire du Conseil d'État. [>](#)

### + Une journée d'étude consacrée à l'exécution des décisions de justice

Le lundi 25 mars 2019 s'est tenue au Conseil d'État, pour la première fois, une journée d'étude consacrée à la phase administrative dans les procédures d'exécution. Cette journée, organisée par la section du rapport et des études, a rassemblé plusieurs présidents, magistrats et agents des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel. [>](#)

[Contentieux](#) | [Avis](#) | [Publications](#) | [Brèves](#) | [International](#) | [Agenda](#) | [Nominations](#)

## International



### + Séminaire d'études franco-allemand à Leipzig

Une délégation conduite par le vice-président du Conseil d'État, M. Bruno Lasserre, a été accueillie les 11 et 12 avril 2019 à la Cour administrative fédérale d'Allemagne par son président, M. Klaus Rennert, dans le cadre d'un séminaire de travail bilatéral. Il s'agit de la sixième rencontre de ce type entre les deux juridictions suprêmes après celles de 2009, 2013 et 2017 à Paris et de 2011 et 2015 à Leipzig. Ces séminaires bilatéraux sont l'occasion d'échanger sur des sujets d'actualité qui intéressent à la fois la justice administrative allemande et la justice administrative française. [>](#)



### **+ Le Conseil d'État visite le Consiglio di Stato**

Le 5 avril 2019 une délégation du Conseil d'État conduite par le vice-président Bruno Lasserre s'est rendu à Rome à l'invitation du président du Consiglio di Stato Filippo Patroni Griffi pour échanger sur la gestion et le fonctionnement de la justice administrative. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de relations bien établies entre les membres du Conseil d'Etat et leurs homologues italiens. Cette journée d'échanges a permis d'aborder : l'organisation et le fonctionnement général des juridictions françaises et italiennes, le recrutement et la carrière des juges administratifs et la dématérialisation des procédures. ≥

### **+ Travaux de l'ACA-Europe**

Le délégué aux relations internationale, M. Yves Gounin a participé aux travaux de l'ACA-Europe lors d'un séminaire organisé à Dublin les 25 et 26 mars 2019. La présidence allemande en collaboration avec la Cour suprême irlandaise avait choisi un sujet pratique qui résonne immédiatement avec l'expérience vécue des participants : « Comment nos juridictions décident-elles : les processus de prise de décision des juridictions administratives suprêmes ». Le colloque avait été préparé par un questionnaire dont la synthèse exhaustive a été faite par les organisateurs. Il sera prochainement mis en ligne sur le site de l'ACA-Europe. ≥

### **+ Réunion des points de contact nationaux du Réseau européen de formation judiciaire (REFJ)**

Mme Marie Pierre Lanore, chargée de mission aux relations internationale et point de contact national du REFJ pour la juridiction administrative, a participé à la réunion annuelle qui s'est tenue à Lisbonne les 1er et 2 avril 2019. Cette rencontre a été l'occasion de dresser un bilan de l'activité du réseau et de faire l'examen des perspectives. ≥

---

[Contentieux](#) | [Avis](#) | [Publications](#) | [Brèves](#) | [International](#) | [Agenda](#) | [Nominations](#)

## **Agenda**



### **+ Le sport et la santé**

La cinquième conférence du cycle sur le sport organisé par la section du rapport et des études du Conseil d'État aura lieu le 15 mai 2019. Elle sera animée par Didier Tabuteau, président de la section sociale du Conseil d'État, avec les interventions d'Alain Calmat, président de la commission médicale du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), ancien ministre de la jeunesse et des sports, champion du monde de patinage artistique, de Stéphane Diagana, conférencier sportif en entreprise, champion du monde d'athlétisme et de Valérie Fourneyron, médecin du sport, présidente de l'International Testing Agency, ancienne ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, administratrice de la Matmut. ≥

---

[Contentieux](#) | [Avis](#) | [Publications](#) | [Brèves](#) | [International](#) | [Agenda](#) | [Nominations](#)

## Nominations

### + Au Conseil d'État

+ **Thierry-Xavier Girardot**, conseiller d'État, est nommé secrétaire général du Conseil d'État, à compter du 1er mai 2019. Il succède à Catherine Bergeal, conseillère d'État, nommée présidente adjointe de la section de l'administration.

### + Dans les cours administratives d'appel et les tribunaux administratifs

- + **Jean-Christophe Duchon-Doris**, président du TA de Paris le 1er avril
- + **Jenny Grand d'Esnon**, présidente du TA de Rouen le 1er avril
- + **Xavier Faessel**, président du TA de Strasbourg le 27 avril
- + **Pascale Rousselle**, présidente du TA de Nice le 1er mai
- + **Corinne Ledamoisel**, présidente du TA de Nancy le 1er mai



Directeur de publication : Bruno Lasserre - Présidente du comité de rédaction : Martine de Boisdeffre - Comité de rédaction : Cyrille Beaufiglioli, Catherine Bergeal, Catherine Bobo, Hélène Ciavaldini, Katia de Schotten, Thierry-Xavier Girardot, Yves Gounin, Manon Hameau, Dominique Kimmerlin, Clément Malverti, Leïla Mate, Corinne Mathey, Carmela Riposa, François Séners, Pascal Trouilly, Vincent Villette - Secrétariat de rédaction : Nathalie Roubellat - Conseil d'État : 1, place du Palais-Royal 75001 Paris Tél. : 01 40 20 80 00 - Mél : webmestre@conseil-etat.fr - Réalisation : CE/dircom

Cet email a été envoyé à [distriglob001@conseil-etat.fr](mailto:distriglob001@conseil-etat.fr).  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur le site internet du Conseil d'État.

Si vous souhaitez vous désinscrire de notre newsletter, cliquez [ici](#)